

## « À la gloire des Américains », le monument commémoratif du Verdon-sur-Mer

Claire Steimer

---



**Publisher**  
Ministère de la culture

**Electronic version**

URL: <http://insitu.revues.org/11394>

DOI: 10.4000/insitu.11394

ISSN: 1630-7305

**Electronic reference**

Claire Steimer, « « À la gloire des Américains », le monument commémoratif du Verdon-sur-Mer », *In Situ* [En ligne], 25 | 2014, mis en ligne le 22 novembre 2017, consulté le 22 novembre 2017. URL : <http://insitu.revues.org/11394> ; DOI : 10.4000/insitu.11394

---

This text was automatically generated on 22 November 2017.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# « À la gloire des Américains », le monument commémoratif du Verdon-sur-Mer

Claire Steimer

---

*Je remercie l'ensemble des personnes qui m'ont aidée dans mes recherches : Annie Barbera, musée Antoine Bourdelle à Paris. Adrienne Barroche, photographe, service du patrimoine et de l'Inventaire d'Aquitaine. Séverine Berger et Philippe Bihouée, musée des Beaux-Arts de Chartres. Thérèse Burollet, conservatrice générale honoraire du patrimoine. Franck Delorme, Cité de l'architecture et du patrimoine. Christian Dubos, archives départementales de la Gironde. Ophélie Ferlier, musée d'Orsay. Bruno Gasteuil, Histoire et Traditions du Verdon. Claude Laroche, service du patrimoine et de l'Inventaire d'Aquitaine. Commandant Tristan Leroy, musée du Souvenir, Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Jean-Philippe Maisonnave, service du patrimoine et de l'Inventaire d'Aquitaine. Emmanuel Marguet, médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Paris. Cyril Olivier, archives départementales de la Gironde. Mathilde Schneider, musée national de la Coopération franco-américaine, château de Blérancourt.*

- 1 Au lendemain de l'armistice de 1918, les projets commémoratifs fleurissent en France ; le devoir de mémoire s'impose pour honorer les morts et célébrer la victoire. Chaque commune grave dans le marbre ou dans la pierre les noms de ses disparus au combat. Démonstration patriotique et politique, d'autres monuments saluent le courage des nations alliées venues prêter main-forte contre l'ennemi.
- 2 C'est le cas du monument du Verdon-sur-Mer qui rend hommage à l'amitié franco-américaine en rappelant non seulement le débarquement des troupes américaines en 1917 mais également le départ de La Fayette pour les Amériques en 1777. Aux confins de la Gironde, Le Verdon-sur-Mer, cette « fin des terres » quasi désertique, réunit le souvenir de ces deux faits historiques. Le 22 mars 1777, La Fayette s'enrôla à Bordeaux avec ses compagnons pour embarquer sur *La Victoire* ; le 24 mars, le bateau était à Pauillac puis le 26 partait du Verdon pour Saint-Sébastien ; finalement c'est du port basque de Pasaia (Pasajes en espagnol) que La Fayette partit pour les Amériques, le 26 avril 1777. 140 ans

plus tard, le 6 avril 1917, le Congrès américain votait la reconnaissance de l'état de guerre entre les États-Unis et l'Allemagne. Dès le 27 février puis le 1<sup>er</sup> mars 1917, deux cargos américains, *L'Orléans* et *Le Rochester*, arrivaient au large du Verdon et s'engageaient dans l'estuaire de la Gironde pour neutraliser les sous-marins allemands qui contrôlaient le port de Bordeaux. Le 13 juin 1917, le général Pershing, placé à la tête de l'*American Expeditionary Force*, débarquait à Boulogne-sur-Mer. Symboliquement, il alla se recueillir sur la tombe de La Fayette, au cimetière de Picpus à Paris. La célèbre formule « La Fayette, nous voilà ! », qui y fut prononcée par le colonel Charles Stanton, donna le coup d'envoi du déploiement des soldats américains sur le sol français.

Figure 1

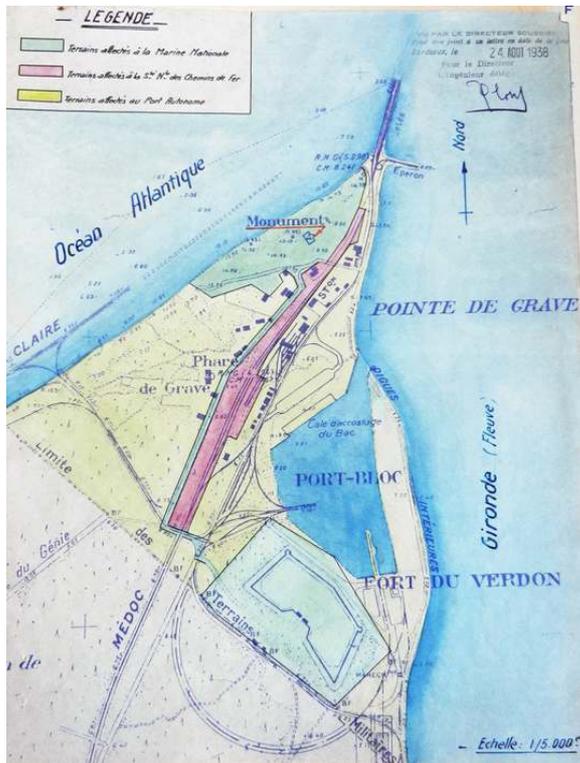


Monument commémoratif du Verdon-sur-Mer, carte postale.

Collection particulière. Repro. Steimer, Claire. © Région Aquitaine, Inventaire général, 2013.

- 3 Après la fin des hostilités, décision est donc prise d'édifier un monument commémoratif de ces deux événements désormais liés. L'emplacement choisi, la pointe de Grave, se situe au cœur des dunes et des pins, seules quelques cabanes étant construites à proximité du port (**fig. 1**). Le célèbre phare de Cordouan, au large, et celui de Grave, sur terre, assurent la signalisation permettant l'entrée des bateaux dans les eaux périlleuses de l'estuaire de la Gironde. Le fort du Verdon, construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, témoigne également du rôle stratégique de la pointe de Grave, territoire où les ministères de la Guerre et de la Marine règnent en maître. Cet environnement militaire et maritime convenait parfaitement à l'érection du monument qui, par mimétisme, allait répondre par sa forme au phare de Cordouan et par sa mise en œuvre massive en béton à l'architecture défensive (**fig. 2**).

Figure 2



Plan de la pointe de Grave, 24 août 1938. AD Gironde, 1 M 775.

Phot. Steimer, Claire. © Région Aquitaine, Inventaire général, 2013.

- 4 Si la première pierre est posée dès 1919, c'est un long processus qui va mener à son inauguration en 1938, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Œuvre collective réunissant sculpteurs et architecte dans l'effervescence d'après-guerre, le monument fut détruit par les Allemands dès 1942, ce qui le condamna à l'oubli. En ranimer ici le souvenir s'inscrit parfaitement dans la mission du Centenaire 1914-1918 et répond au devoir de mémoire de la Grande Guerre : c'est la genèse, la réalisation, la destruction et l'héritage de cet édifice audacieux qu'il convient de retracer.

## L'alliance de l'architecture et de la sculpture

### Les projets d'Albert Bartholomé

- 5 Le projet de ce monument, engagé par le gouvernement, fut mené à partir de 1918 par un comité, présidé par Maurice Damour (1873-1953), alors député des Landes. Ancien vice-consul à La Nouvelle-Orléans, il avait fondé l'Alliance franco-louisianaise pour l'enseignement du français et publié par ailleurs plusieurs études économiques, un *Guide pratique de la vie à l'étranger* et un *Guide du commerce extérieur de la France*<sup>1</sup>. Relais politique local et américanophile convaincu, Maurice Damour s'impliqua avec détermination dans cette mission. La pose rapide de la première pierre du monument, le 6 septembre 1919, par le président de la République, Raymond Poincaré, en présence de l'ambassadeur des États-Unis Hugh Wallace, révèle l'importance politique du projet (**fig. 3**). Poincaré fit appel, apparemment de son propre chef, à son ami le sculpteur Albert Bartholomé

(1848-1928) pour le mettre en œuvre<sup>2</sup>. Ce dernier est présent à ses côtés lors de cette cérémonie, largement relayée dans la presse<sup>3</sup>.

Figure 3



Pose de la première pierre du monument commémoratif de l'aide américaine, le président Poincaré et Maurice Damour, député des Landes, le 6 septembre 1919.

Photographie de presse, Agence Rol. Bibliothèque nationale de France. © Gallica.

- 6 D'abord peintre, Albert Bartholomé se tourne vers la sculpture en 1886 après la mort de sa femme, en réalisant son monument funéraire. En août 1914, il participe à la création de la Fraternité des Artistes, destinée à subvenir aux besoins des artistes et de leurs familles pendant la guerre. Auteur du monument aux morts du cimetière du Père-Lachaise à Paris, il dessine aussi le projet de la Croix de guerre devant honorer la bravoure des soldats de la Première Guerre mondiale. La réalisation d'un monument aux Américains s'inscrit donc parfaitement dans le travail qu'il mène depuis plusieurs années et, logiquement, il souhaite y associer des sculpteurs ayant été mobilisés pendant le conflit. Dans un premier temps, il aurait sollicité des sculpteurs émérites, tels les prix de Rome Henri Bouchard et Paul Landowski, pour collaborer avec des collègues débutants. Le projet s'annonçait ainsi comme une transition, un passage de relais symbolique entre deux générations d'artistes, mais les plus renommés n'entendaient pas seconder ces sculpteurs en herbe. Synthèse de l'architecture et de la sculpture, la construction du monument nécessitait par ailleurs l'intervention d'un architecte. La constitution de cette équipe plurielle s'avéra laborieuse. Albert Bartholomé fut contraint de revoir son dessein initial<sup>4</sup> (**fig. 4**) et de se restreindre à trois protagonistes : l'architecte André Ventre et les sculpteurs Henri Navarre et Antoine Bourdelle.

Figure 4



Projet d'Albert Bartholomé publié dans *L'illustration* du 2 juillet 1921.

Phot. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

### La « colonne de lumière »<sup>5</sup> d'André Ventre

- 7 Au mois de septembre 1922, le travail s'engageait avec pour objectif de mettre au point une maquette au dixième du monument pour le salon de la société nationale des Beaux-Arts – dirigée par Albert Bartholomé – au printemps 1923.
- 8 André Ventre (1874-1951) était alors architecte en chef des Monuments historiques dans le nord-est de la France<sup>6</sup>. Formé à l'École des beaux-arts et à l'École des arts décoratifs, il fut missionné après la guerre pour réunir des documents sur les dégâts causés aux constructions rurales dans les régions évacuées par l'ennemi<sup>7</sup>. Il réalisa de nombreux plans, relevés, dessins de monuments sinistrés<sup>8</sup>. Entre 1918 et 1923, il veilla ainsi à la conservation et au classement des souvenirs et vestiges de guerre mais dessina par ailleurs de nouveaux bâtiments, comme la gare de Versailles-Chantiers, inaugurée en 1932<sup>9</sup>.
- 9 Au moment où il fut sollicité pour Le Verdun, il achevait un monument commémoratif emblématique, celui de la tranchée des Baïonnettes à Verdun (**fig. 5**). Le 12 juin 1916, les hommes des deux compagnies du 137<sup>e</sup> RI auraient été ensevelis dans une tranchée, armes à la main, sous l'effet d'un violent bombardement. Ce lieu devint un symbole de la bravoure des soldats et de l'horreur de la guerre, exalté par les journalistes qui baptisèrent l'endroit « tranchée des Fusils » puis « tranchée des Baïonnettes ». Le monument, élevé en béton sur la tranchée grâce au financement d'un Américain, fut inauguré le 8 décembre 1920 par le président de la République, Alexandre Millerand, et

classé au titre des Monuments historiques dès 1922<sup>10</sup>. La structure de béton brut se pare d'une sobre inscription : « À la mémoire des soldats français qui dorment debout, le fusil en main, dans cette tranchée. (Leurs Frères d'Amérique) ». La seule concession décorative concerne la porte d'accès à la « tranchée », œuvre d'Edgar Brandt, ferronnier d'art<sup>11</sup>.

Figure 5



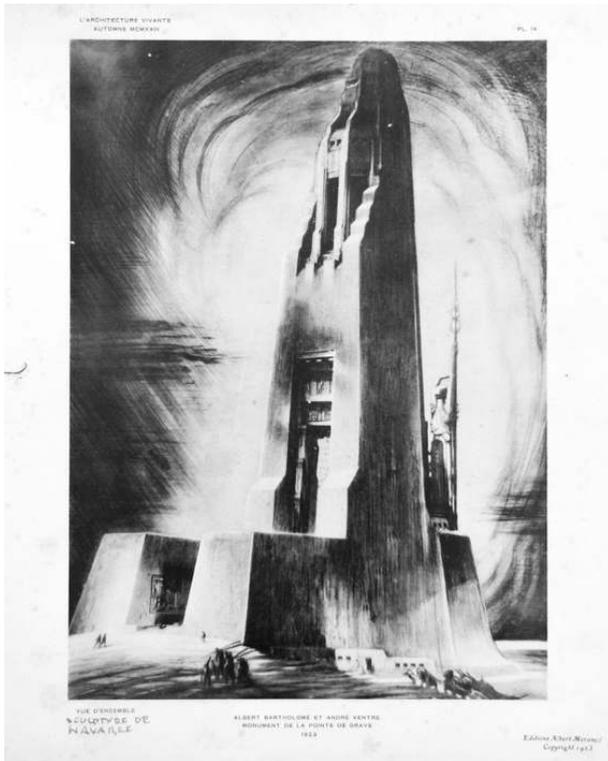
La tranchée des Baïonnettes.

Phot. Arlaud, Louis Georges, vers 1925. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine. © RMN.

- 10 À l'horizontalité imposée par la tranchée de Verdun, André Ventre, sur les préconisations d'Albert Bartholomé, répondit par la verticalité pour le projet du Verdon : saluant la statue de la Liberté par delà les océans, le phare de béton imaginé s'inspirait vraisemblablement du prestigieux phare de Cordouan voisin et peut-être du mythique phare d'Alexandrie (**fig. 6**) :

La masse architecturale se dresserait, comme un phare, au bord de l'Océan. Au sommet d'une pyramide, un feu projetant son faisceau lumineux sur la mer immense, réplique à la statue de la Liberté éclairant le monde qui domine de son flambeau symbolique l'entrée de la rade de New York [...]. L'éminent architecte André Ventre, dont le monument de la Tranchée des Baïonnettes, à Verdun, a fait connaître au grand public le talent puissant et hardi, a apporté à l'œuvre commune une contribution précieuse. Simplifiée dans ses lignes, la pyramide, une fois exécutée, atteindra cent mètres de haut<sup>12</sup>.

Figure 6



Monument de la pointe de Grave, Albert Bartholomé et André Ventre. Esquisse publiée dans *L'Architecture Vivante*, automne 1923. Musée des Beaux-Arts de Chartres.

Phot. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 11 C'est ainsi que le monument fut présenté dans la presse lors de l'exposition de la maquette au salon de la société nationale des Beaux-Arts en 1923. Dans un entretien réalisé à cette occasion par le journaliste Gabriel Boissy, l'architecte donnait un éclairage intéressant sur le choix du béton<sup>13</sup> :

Il fallait faire grand. Or aujourd'hui l'importance de toute construction est fonction du temps. Le temps coûte cher. Nous ne pouvions faire cher. Il fallait supprimer le temps. Vous le comprenez, les bâtisseurs d'autrefois se fichaient du temps. La main-d'œuvre ne comptait pas. Extraire la pierre, la transporter, la tailler, l'assembler, mesurez combien d'heures, de journées de manœuvres, d'ouvriers, d'artisans cela représente ! Donc, aux matériaux riches, il fallait à tout prix substituer les matériaux pauvres. Acceptables, puisque l'édifice ne sera vu que de loin. Nous avons donc choisi le ciment, qui compte parmi les matériaux pauvres. Temps réduit. Frais réduits. Proportions monumentales possibles. Mieux : facilitées par le coffrage. Mais, à cette pauvreté du ciment, il fallait suppléer par la richesse des idées. Ces idées jaillissaient d'ailleurs naturellement des coulées du ciment. Le ciment vit du même esprit que le métal. Il ne crée que des surfaces planes. D'autre part, à la grande figure horizontale de la mer, il fallait opposer de vigoureuses verticales.

- 12 Tout semble indiquer que le chantier devait être rapide et économe : les avantages vantés du béton ne suffiront pourtant pas à garantir ces dispositions initiales.

## Bas-reliefs, rondes-bosses et inscriptions : la genèse d'un programme sculpté

- 13 Si le choix de l'architecte ne semblait pas avoir prêté à discussion, il n'en fut pas de même pour l'équipe de sculpteurs. Le processus d'élaboration du programme sculpté se révéla particulièrement laborieux et fut maintes fois modifié.

Figure 7



Bas-relief en plâtre d'Henri Navarre, *Le Débarquement des troupes américaines*, musée des Beaux-Arts de Chartres.

Phot. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 14 Ayant essuyé le refus de ses collègues sculpteurs aguerris, Albert Bartholomé travailla alors, à l'automne 1922, avec deux jeunes sculpteurs ayant combattu pendant la guerre<sup>14</sup>, Henri Navarre (1885-1971) et Jean-René Carrière (1888-1982), accompagnés de leur aîné Camille Lefèvre (1853-1933)<sup>15</sup>. En octobre, Henri Navarre présentait un premier bas-relief intitulé *Le Débarquement des troupes américaines* (**fig. 7**). La conception de la façade du monument côté océan ne donnant pas satisfaction, Albert Bartholomé demanda à ses collaborateurs de nouvelles propositions. En novembre, Maurice Damour adopta celles d'Henri Navarre<sup>16</sup> : devant l'arête inclinée du phare, une haute figure debout sur le socle remplaçant le grand relief primitivement prévu ; vers les terres, deux massifs encadrant l'entrée monumentale du phare. À ce stade, le sculpteur Jean-René Carrière se retira, remplacé par Joachim Costa (1888-1971)<sup>17</sup> qui poursuivit avec Camille Lefèvre le projet, suivant les nouvelles orientations d'Henri Navarre. En décembre, le comité accepta deux bas-reliefs d'Henri Navarre représentant le départ de La Fayette et le débarquement des troupes américaines, de part et d'autre de l'entrée, mais rejeta la figure flanquée de bas-reliefs, projetée par Joachim Costa et Camille Lefèvre. Albert Bartholomé offrit alors à

Henri Navarre de terminer l'œuvre seul. Il s'agissait pour lui de son premier grand chantier, sa jeune carrière de sculpteur et de médailleur ayant été interrompue par sa mobilisation dans l'infanterie.

Figure 8



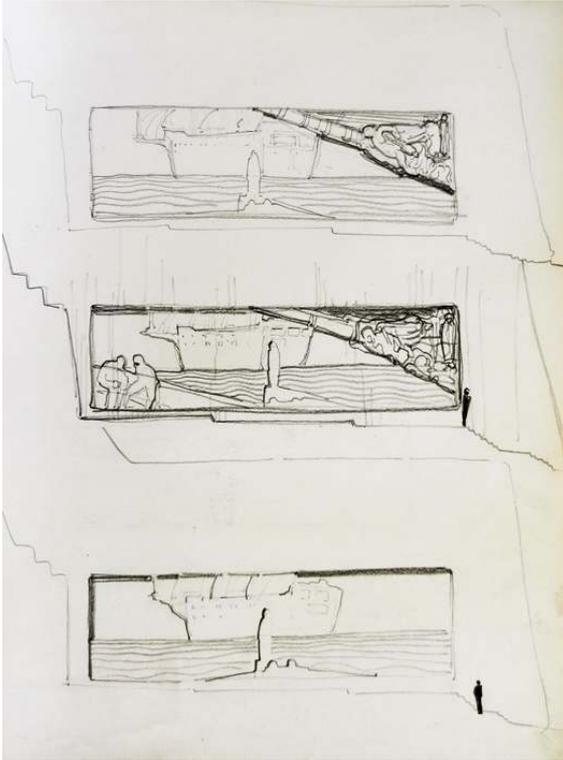
Dessin d'Henri Navarre. L'entrée du monument dominée par une figure, bras en croix [s.d.], musée des Beaux-Arts de Chartres.

Phot. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 15 Son grand carnet de croquis conservé au musée des Beaux-Arts de Chartres permet de suivre en partie la conception du programme sculpté du monument. On y découvre plusieurs propositions pour l'élévation côté terre : Navarre envisage, semble-t-il, la réalisation d'une figure victorieuse (**fig. 8**) dominant l'entrée du monument, puis lui préfère une série de bas-reliefs de figures féminines avant d'adopter trois silhouettes de soldats. Au-dessous, sont représentées les armes de la France et des États-Unis. La porte monumentale est encadrée de trophées de drapeaux avec, à leur base, un soldat américain d'un côté et un soldat français de l'autre. Sur les deux massifs flanquant l'escalier, il prévoit d'insérer les bas-reliefs consacrés à La Fayette et au débarquement américain, mesurant 18 m de long. Des dessins en retracent l'élaboration, notamment pour *Le Départ de La Fayette* (**fig. 9**) qui a nécessité de nombreuses études historiques afin de replacer au mieux l'événement au cœur du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au centre du bas-relief et au premier plan, une barque avec la silhouette hiératique et de dos de La Fayette est dirigée par un rameur vers le navire à destination des Amériques. À droite, dans l'angle, la proue d'un autre navire prend la forme d'une figure ailée soufflant dans une trompe. À gauche, un autre bateau équilibre la composition. Pour le bas-relief illustrant les armées américaines, on retrouve en arrière-plan l'évocation maritime avec les silhouettes de cargos américains : au centre, la figure massive de Pershing, de face cette fois ; à droite

l'armée de soldats américains, en rangs, s'échelonnant à l'infini, défile d'un pas martial. Les deux bas-reliefs se répondent ainsi dans leur composition, même si les lignes géométriques et nerveuses du second se distinguent du dessin plus souple, plus XVIII<sup>e</sup> siècle, du premier. En marge d'une page du carnet de dessins d'Henri Navarre, deux esquisses de profils d'influence assyrienne (**fig. 10**) montrent aussi l'inspiration orientale qui semble l'avoir nourri pour ce projet. Le décor s'accorde ainsi avec les lignes égyptisantes du monument, avec ses deux avancées massives côté terre, qui rappellent le Sphinx de Gizeh ou le temple d'Abou Simbel.

Figure 9



Dessin d'Henri Navarre. Études pour le bas-relief consacré à La Fayette [s.d.], musée des Beaux-Arts de Chartres.

Phot. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

Figure 10



Dessin d'Henri Navarre. Études pour le bas-relief consacré au débarquement des Américains [s.d.], musée des Beaux-Arts de Chartres.

Phot. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

## L'intervention d'Antoine Bourdelle : *La France*

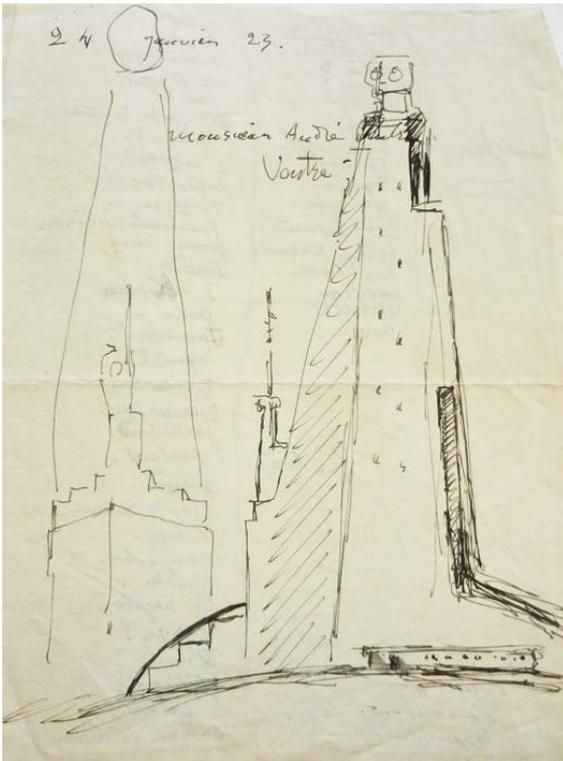
- 16 Malgré les réserves d'Henri Navarre, Albert Bartholomé sollicita Antoine Bourdelle pour la réalisation de la statue qui devait figurer à la proue du monument<sup>18</sup>. Le 29 décembre 1922, inquiet des refus successifs du comité et contraint par des difficultés financières, il rendit visite au sculpteur dans son atelier et, insistant sur son âge avancé et ses difficultés pour monter sur les échafaudages, implora Bourdelle, plus jeune d'une dizaine d'années, de reprendre ce projet. Ce dernier, accablé de travail – il travaillait notamment depuis 1921 au monument aux morts de sa ville natale, Montauban – se montra dans un premier temps réticent. Il finit par céder, par patriotisme, séduit également par l'ambition et le retentissement important d'une telle réalisation<sup>19</sup>. Plus tard, en 1924, Bourdelle livrait, à propos du monument aux morts de Montauban, son sentiment mitigé sur l'engouement pour ces démonstrations commémoratives d'après-guerre, bien souvent galvaudées :

Être chargé de faire un monument pour honorer ses morts de la dernière guerre, c'est assumer sur soi la plus grande des responsabilités (...). Il y a partout un spectacle attristant. Nos morts, si purs sous leurs odieux monuments, perdent leur grandeur d'épopée. Les hommages vont en série, les bronzes tombent en discours, le vent emporte la cendre. L'art de la France en est atteint... Notre patrie est abaissée par cet art commercial, notre grand passé s'en détourne. À ce sujet, je veux vous dire : n'oubliez pas qu'elle n'est pas une victoire, la statue de bronze ou de marbre que l'on appelle de ce nom si elle n'a pas la beauté (...). Créant une statue

nouvelle, je cherche à faire pour nos morts un symbole authentique, une victoire incontestée, et que, enfin, on ne puisse pas leur ravir<sup>20</sup>.

- 17 Le 18 janvier 1923, André Ventre et Maurice Damour lui présentèrent les plans du monument. Sa sculpture, comme les bas-reliefs qu'il avait réalisés en 1913 pour la façade du théâtre des Champs-Élysées<sup>21</sup>, en collaboration avec les frères Perret, était conçue pour s'intégrer dans un cadre architectural, parti qu'il adopta pour la plupart de ses œuvres (*La Victoire* pour le monument aux morts de Montauban ou encore le célèbre *Héraklès archer* pour le Temple du sport à Toulouse).
- 18 Le temps pressait, il fallait effectivement terminer la figure pour une présentation de la maquette au salon de la société nationale des Beaux-Arts, dont l'inauguration était prévue le 30 avril 1923. Il se mit donc immédiatement à la tâche, élaborant à travers une succession d'esquisses (**fig. 11, 12**), du 18 au 28 janvier 1923, cette sculpture hautement symbolique<sup>22</sup>, prenant pour modèles ses proches, sa nièce, Fanny Bunand Sévastos, et sa gouvernante américaine, Florence Bryant Colby<sup>23</sup>. *La France*, scrutant l'horizon, prit forme peu à peu, les lignes furent épurées, les drapés et la chevelure domptés. Après hésitation, la lance se substitua au drapeau flottant, donnant l'élan pour souligner la verticalité du phare de béton. La figure coiffée d'un casque rond fut inversée, la lance passant de la main gauche à la droite. Des attributs vinrent l'ancrer et l'équilibrer, tout en renforçant l'allégorie de cette représentation armée mais pacifique : des rameaux d'olivier, symboles de paix, s'enroulèrent étroitement autour de la lance en une spirale ascendante, un serpent (de la sagesse) enlaça une colonne et fit pendant à un bouclier (celui du droit, de la France juste).

Figure 11



Esquisse d'Antoine Bourdelle pour la France, 24 janvier 1923. Musée Antoine Bourdelle, Paris.  
Phot. Steimer, Claire, 2013. © Claire Steimer.

Figure 12



Esquisse d'Antoine Bourdelle pour la France, s.d. Musée Antoine Bourdelle, Paris.

Phot. Steimer, Claire, 2013. © Claire Steimer.

19 Le 28 janvier, au terme de son étude, il pouvait écrire :

Je suis occupé à créer un de ces colosses éphémères comme est éphémère tout ce que l'homme se laisse aller parfois à croire grand et éternel [...]. Mais au lieu de Paros, c'est le béton armé qui portera cette science des nombres mise au service des galbes, des tracés. Et Périclès va-t-il venir à mes côtés ? N'appelons pas en trop de hâte l'affliction, il se peut bien que ce béton pilonné dans un moule et contenant en lui, comme un squelette des muscles et des nerfs d'acier, soit la plus durable matière. Je viens donc de dresser le plan d'une figure mesurant un espace de 20 m des pieds au front et de 40 m environ des pieds au sommet de ses armes. J'ai traité un sujet scabreux : La France saluant l'Amérique. À la pointe de Grave, seule, debout, face à la mer, c'est ce que j'ai conçu de plus plénier dans l'harmonisation du un au tout. Une symbolisation, la France, une figure seule et nombreuse pourtant. Nombreuse par l'appui des plans et par les matériaux moraux – par les ordres précis dont elle se vêt et se pare et dont avec l'acier intérieur toute son âme de béton sera armée [...]. Amérique, je suis là, la France veille et regarde vers toi <sup>24</sup>.

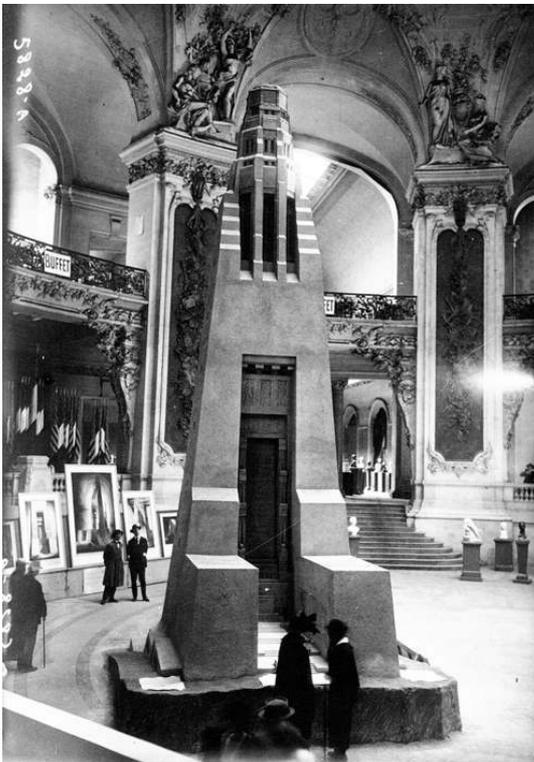
20 S'il afficha tout d'abord un certain scepticisme quant au choix du matériau, il finit par intégrer complètement à son projet le béton qui vient même renforcer la portée symbolique de sa statue.

21 Bourdelle réalisa un premier bronze mesurant 1,36 m<sup>25</sup> ainsi qu'un tirage de 4,60 m pour accompagner la maquette d'André Ventre au salon de la société des Beaux-Arts<sup>26</sup>. Celle-ci était prête à la mi-février 1923 mais l'architecte n'était pas encore satisfait de « la proue en avant du socle »<sup>27</sup>. Bourdelle se montra tantôt ravi de participer à ce projet, tantôt excédé de se voir associé à d'autres artistes et relégué à une place d'exécutant. Ainsi, lorsque André Ventre lui adressa une photo de la maquette : « J'ai bien reçu la grande

photo où le monument a fort puissant air, compliments [...]. Si vous exposez à la société nationale, faites-le vous seul, ne mettez pas mon nom au catalogue, c'est l'architecte qui expose et pas Bourdelle »<sup>28</sup>. Par ailleurs, il s'offusquait : « cette figure avec ses attributs est de moi tout seul [...]. Que notre ami Bartholomé m'ait appelé, et cela très tard, oui, qu'il ait collaboré au phare, vous savez cela, et Madame André Ventre nous a dit que l'idée du phare est de Monsieur Bartholomé, mais que j'ai exécuté ma sculpture sous sa direction, non ! »<sup>29</sup>.

- 22 Albert Bartholomé, de son côté, avait l'air enchanté du travail de Bourdelle et le félicita : « je veux vous dire combien j'ai été charmé par l'attitude vraiment héroïque de votre figure. C'est très beau et j'ai la joie de vous le dire »<sup>30</sup>.
- 23 À l'occasion de l'exposition de la société nationale des Beaux-Arts, on découvre donc enfin le projet abouti, admiré par le président de la République<sup>31</sup>, et la « France colossale, haute de 20 m, due au grand statuaire Bourdelle »<sup>32</sup> fit sensation (**fig. 13, 14**). Tout semblait réuni pour la mise en œuvre du monument mais le financement se révéla d'une grande complexité.

Figure 13



Photographie de la maquette du monument présentée au salon de la société nationale des Beaux-Arts, à l'occasion de la visite du Président Millerand au Grand Palais en 1923.

Photographie de presse, Agence Meurisse. Bibliothèque nationale de France. © Gallica.

Figure 14



Photographie de la maquette du monument présentée au salon de la société nationale des Beaux-Arts, à l'occasion de la visite du Président Millerand au Grand Palais en 1923.

Photographie de presse, Agence Meurisse. Bibliothèque nationale de France. © Gallica.

## 1919-1938 : une construction semée d'embûches

### Financement laborieux et chantier retardé

- 24 Les démarches administratives pour la construction furent engagées rapidement, dès 1918. Ainsi, en décembre, le comité sollicita auprès du ministre de la Guerre une concession de terrain pour l'érection du monument sans que la décision fût entérinée officiellement<sup>33</sup>. Dès septembre 1918, le conseil général de la Gironde, saisi du projet, s'engageait – comme le conseil municipal de Bordeaux et la chambre de commerce – à participer à hauteur de 100 000 francs afin de compléter la souscription lancée par l'État<sup>34</sup>. Si l'intention était bonne, elle ne fut pourtant jamais concrétisée, ni la subvention versée. En revanche, en 1921, le parlement français vota un crédit d'un million de francs et les souscriptions furent ouvertes côté français et américain<sup>35</sup>. Mais leur succès mitigé, notamment auprès des Américains, ne permit pas de rassembler les fonds nécessaires et le 14 septembre 1925, le préfet indiquait que le projet de monument était en sommeil depuis quatre ans<sup>36</sup>.
- 25 Cependant, un an après, en juillet 1926, les travaux débutèrent, conduits par la société Baffrey-Hennebique<sup>37</sup>. La somme de 2 millions de francs, finalement collectée, dont 1,5 million de participation de l'État, put être consacrée à la construction de la partie centrale de l'édifice.

- 26 Le coût de l'ensemble du projet est difficile à évaluer, ayant été ajusté à plusieurs reprises : André Ventre aurait demandé 2,5 millions pour la construction du phare en béton, Henri Navarre évaluait à 200 000 francs chacun de ses bas-reliefs<sup>38</sup>. Quant à la statue de la France de Bourdelle, elle semblait estimée à 1 million de francs<sup>39</sup>.
- 27 L'argent réuni en 1926 était donc insuffisant pour réaliser l'ensemble du monument et Antoine Bourdelle comprit assez rapidement que sa statue prévue à 20 m, puis réduite à 9 m de haut, ne serait jamais réalisée pour Le Verdon. En revanche, elle fut fondue à cette dernière dimension et présentée à l'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes de 1925, placée devant le Grand Palais<sup>40</sup>. De même, le programme sculpté d'Henri Navarre, notamment ses imposants bas-reliefs en ciment, ne fut pas exécuté et tous les efforts se portèrent sur la structure architecturale.

### Une construction revue à la baisse

- 28 Les travaux se déroulèrent de juillet 1926 à septembre 1927<sup>41</sup>. Ce chantier se voulait exemplaire, innovant, relevant des prouesses techniques dans un environnement inhospitalier (**fig. 15**) : comment, en effet, élever ce monstre de béton sur des dunes de sable, exposé à tous vents ? Les fondations primitivement prévues sur pieux, exécutées sur semelles en béton armé, furent placées à 5 m de profondeur sous le niveau de la mer, afin d'éviter tout danger d'affouillement<sup>42</sup>. Les parois de l'édifice, composées de minces panneaux raidis par des nervures, devaient résister aux embruns et donc être coulées en béton épais, bien étanche pour protéger les armatures métalliques.

Figure 15

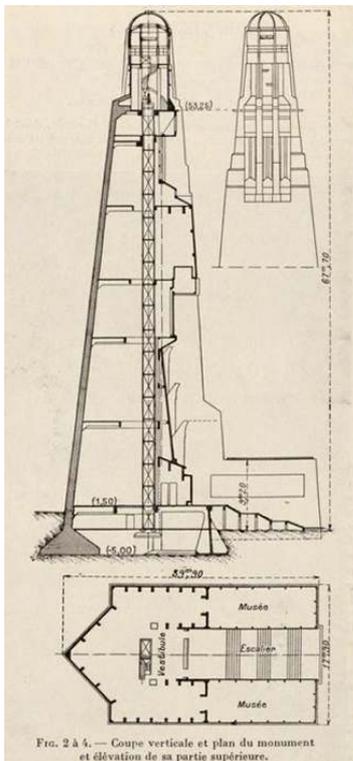


Photographies retraçant le chantier de construction de janvier à septembre 1927. Brochure de la société Baffray-Hennebique aux éditions Baudinière, Paris. Musée des Beaux-Arts de Chartres.

Repro. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 29 Pour neutraliser la force des vents, un coffrage de 3 m de haut fut établi autour de l'édifice. Il était composé de panneaux hissés avec le treuil d'un échafaudage dressé dans le vide intérieur. Celui-ci servait en même temps à régler l'inclinaison uniforme des parois. Pour le travail des ouvriers, le bord inférieur du coffrage était pourvu d'un balcon de circulation. Le béton était monté grâce à un mât en charpente métallique guidant une benne qui se vidait automatiquement, à la hauteur voulue, dans une goulotte de distribution. Les surfaces extérieures restèrent brutes de décoffrage.
- 30 Des planchers, espacés d'environ 10 m en moyenne, étaient répartis sur la hauteur du phare, tout en laissant un vide central prévu pour le placement d'un ascenseur et d'un escalier (**fig. 16**).

Figure 16



Coupe verticale et plan du monument et élévation de sa partie supérieure. Extrait de *Le Génie civil*, 14 janvier 1939, tome CXIV, n°2, p. 37.

Bibliothèque nationale de France. © Gallica.

- 31 Le manque de moyens entraîna l'arrêt du chantier alors que le monument était loin d'être terminé et la société Baffrey-Hennebique réclamait encore 275 000 francs pour les travaux. Manquaient le belvédère devant accueillir le mécanisme du phare, l'escalier intérieur, les deux massifs encadrant l'entrée du monument ainsi que l'ensemble du décor sculpté. Alors qu'Antoine Bourdelle semblait avoir fait le deuil du projet et qu'Albert Bartholomé, âgé, ne suivait plus la construction, les relations entre André Ventre et Henri Navarre se détériorèrent : Navarre, qui revendiquait son rôle majeur dans l'élaboration d'ensemble du monument, regrettait de ne pas avoir été associé à la construction et déplorait l'absence de moyens pour les décors sculptés<sup>43</sup>. Il plaçait tous ses espoirs dans le lancement de nouvelles souscriptions.

- 32 Par ailleurs, le sort s'acharnait : un officier supérieur de la Marine de Rochefort aurait dénoncé la gêne occasionnée par le monument pour la défense des côtes<sup>44</sup>. Il était effectivement mal placé et occultait les signalisations du phare de Grave, situé à quelques mètres<sup>45</sup>. Le montage financier faisait également l'objet de nombreuses suspicions et critiques tandis que le rendu même du béton brut était déprécié. Une inauguration du monument inachevé fut toutefois envisagée en septembre 1932 afin de relancer l'intérêt pour sa poursuite<sup>46</sup>. L'état du monument en dissuada les autorités qui souhaitaient « éviter la piteuse exhibition officielle d'un monument franco-américain sale, incomplet, dans des conditions financières peu flatteuses »<sup>47</sup>.

Figure 17



Photographie du Monument (inachevé) élevé à la pointe du Grave en mémoire du 1<sup>er</sup> débarquement en France des Américains.

Photographie de presse, Agence Meurisse, 1936. Bibliothèque nationale de France © Gallica.

- 33 Le temps passant et les financements faisant toujours défaut, le projet fut revu à la baisse : Maurice Damour proposa que la statue fût remplacée par une inscription<sup>48</sup>, que les bas-reliefs d'Henri Navarre coulés en béton prévus pour les deux massifs côté terre fussent réalisés en bronze à des dimensions réduites<sup>49</sup>. Finalement, c'est un grand bouclier dédicatoire en bronze, de 5 m de diamètre, associant les deux bas-reliefs également en bronze, qui fut fondu en 1934 par la Fonderie coopérative des Artistes<sup>50</sup> et scellé à la base du monument (**fig. 17**). Seuls les trophées de drapeaux en béton d'Henri Navarre, mesurant 40 m de haut, furent installés comme prévu de part et d'autre de la porte (**fig. 18**). L'aspect austère du béton rebutait encore, obligeant Maurice Damour à préciser que les parois extérieures de l'édifice n'avaient pas été lissées intentionnellement et que « le monument étant élevé sur les dunes, dans un endroit champêtre, doit présenter un aspect rustique »<sup>51</sup>.

Figure 18



Photographie du modèle en plâtre du décor sculpté de la porte monumentale, avec notamment les porte-drapeaux, d'Henri Navarre, s.d. Musée des Beaux-Arts de Chartres.

Repro. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 34 Avec ces ajustements, la construction pouvait, selon le comité, être inaugurée le 21 octobre 1934 : toutes les conditions étaient réunies mais la cérémonie fut annulée pour cause de deuil national. Ce même jour, en effet, eurent lieu les funérailles nationales du président Raymond Poincaré au Panthéon. Hasard malencontreux, celui qui avait posé la première pierre du monument le 6 septembre 1919 en empêchait, bien malgré lui, l'inauguration tant espérée.

### **L'achèvement des travaux et une inauguration à la veille de la Seconde Guerre mondiale**

- 35 En 1935, André de Laboulaye, ambassadeur de France aux États-Unis, offrait à Cordell Hull, secrétaire d'État, une maquette du monument<sup>52</sup> : cet acte diplomatique devait permettre d'achever enfin le monument et de l'inaugurer officiellement ; on comptait sur la générosité des amis américains, l'édifice ayant d'ores et déjà coûté près de 5 millions de francs.

Figure 19



Carte postale de l'entrée du monument.

Collection particulière. Repro. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 36 Le chantier reprit à l'initiative de Jacques Menier, fils de l'ancien trésorier du comité, et le monument fut parachevé sous la direction de l'architecte parisien Zives. Les deux massifs vinrent enfin s'appuyer côté terre contre le pied de l'édifice : ornés d'inscriptions, ils encadraient un escalier monumental menant jusqu'au vestibule, accessible par deux portes (fig. 19). Décoré du bouclier en bronze d'Henri Navarre, le hall donnait accès à deux vastes salles de 14 m sur 6, hautes de 7 m, éclairées par une toiture en béton-verre<sup>53</sup>. Dans la « salle La Fayette », on pouvait admirer son mobilier, ses portraits, « un magnifique tableau d'Hubert Robert, représentant le départ du jeune général pour l'Amérique »<sup>54</sup>, des reliques, une nombreuse correspondance avec sa famille et Washington (fig. 20). Des familles descendant de La Fayette auraient prêté des objets et des documents ayant appartenu à leur ancêtre.

Figure 20



Carte postale de la « salle La Fayette ».

Collection particulière. Repro. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 37 Dans la « salle Pershing », des graphiques et des illustrations mettaient en lumière la coopération des États-Unis en termes d'effectifs, de transports, de ravitaillement, de matériel ainsi que du point de vue humanitaire et économique. Des documents rendaient hommage aux aviateurs volontaires américains, et notamment à l'escadrille La Fayette<sup>55</sup>.
- 38 Un logement pour le gardien avait été aménagé au sous-sol. La tour, en revanche, percée de petites ouvertures, était entièrement vide, surmontée d'une charpente métallique qui servait de soutien à l'ascenseur. Un pendule de Foucault fut aussi installé, mettant à profit la hauteur du monument. Le sommet ne fut jamais équipé du phare prévu à l'origine mais la plate-forme permit d'aménager une salle de repos offrant un magnifique panorama.

Figure 21



Illustration de l'article consacré à l'inauguration du monument dans le journal *France*, du 5 septembre 1938. AD Gironde, 1 M 775.

Repro. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 39 Le 11 février 1938, une lettre du comité indiquait que les travaux de finition étaient complètement terminés<sup>56</sup>. Finalement, l'inauguration eut lieu le 4 septembre 1938 en présence du ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet, et de l'ambassadeur des États-Unis en France, William Bullitt (**fig. 21**). Cette cérémonie prit une forte connotation politique puisqu'elle se déroulait quelques mois après l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne (12 mars 1938) et à la veille du congrès de Nuremberg prévu le 12 septembre. C'est ainsi que Léon Blum, dans le journal *Le Populaire*, rend compte de l'inauguration :

Le hasard fait quelquefois bien les choses : le monument de la Pointe de Grave a été inauguré quelques heures avant l'ouverture du congrès de Nuremberg. Le monde entier sait aujourd'hui que la guerre ou la paix dépendent du chancelier Hitler. Mais, de son côté, le chancelier sait aussi et il sait plus certainement que jamais ce que signifiaient pour lui et pour son peuple la guerre ou la paix<sup>57</sup>.

- 40 Le monument prévu pour commémorer l'alliance franco-américaine en 1919 reprenait alors tout son sens. La lenteur des travaux en fit, de manière bien involontaire, un avertissement lancé en vain à Hitler à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

## Destruction et postérité

### Le symbole de l'amitié franco-américaine détruit par les Allemands

- 41 Il aura donc fallu 19 ans pour réaliser une construction dont la haute silhouette ne marqua le paysage du Verdon qu'une petite dizaine d'années.

Figure 22



Photographie du monument détruit.

Collection particulière. Repro. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 42 À partir du mois de juin 1940, les Allemands occupèrent le Médoc et engagèrent en 1942 la mise en place des bunkers du Mur de l'Atlantique menée par l'organisation Todt : le béton armé allait être aussi mis à l'honneur dans la construction des casemates et autres ouvrages de défense allemands. Le monument commémoratif devenait alors une provocation vis-à-vis de la puissance germanique et un repère pouvant favoriser les attaques de l'aviation alliée. Le 30 mai 1942, les Allemands dynamitèrent ce symbole (fig. 22). Des témoignages rapportent la violence de la déflagration :

En mai 1942, le garde-champêtre a battu le tambour pour dire d'ouvrir les fenêtres lorsqu'ils ont fait sauter le Monument des Américains. L'onde s'est répercutée sur la Gironde et a cassé des glaces à Royan. Le monument s'est soulevé, a été raccourci d'une vingtaine de mètres et il est retombé. Les Allemands l'ont fait sauter de nouveau. Après, ils nous ont dit de finir de le casser. Avec une Decauville à rail étroit, on chargeait le ciment et la terre que l'on jetait à l'eau au bout de la jetée.

- 43 ou encore :

Quand les Allemands ont miné le monument, j'étais sur la plage, au Verdon. Il y a eu des cailloux jusque dans les dunes de la plage. Les restaurants de La Pointe ont été écrasés par des moellons<sup>58</sup>.

- 44 Des décombres, seuls quelques éléments furent sauvés : le bouclier de bronze d'Henri Navarre et un buste de La Fayette. Le premier a été réemployé dans la stèle commémorative élevée au même emplacement en 1947 (fig. 23, 24) ; le second se trouve aujourd'hui à la mairie du Verdon<sup>59</sup>.

Figure 23



Stèle commémorative.

Phot. Steimer, Claire. © Région Aquitaine, Inventaire général, 2012.

Figure 24



Bouclier de bronze (état actuel).

Phot. Steimer, Claire. © Région Aquitaine, Inventaire général, 2012.

## L'illusion d'une reconstruction

- 45 À la fin de la guerre, le ministre de la Marine se rendit au Verdon pour poser la première pierre de la stèle commémorative, inaugurée le 1<sup>er</sup> juin 1947. Il s'agissait symboliquement de réparer l'outrage de la destruction et d'affirmer la volonté de reconstruire ce monument si emblématique<sup>60</sup>. Pour atteindre cet objectif, un comité pour la reconstruction fut formé en 1955<sup>61</sup>. Alors que l'idée de réédifier le monument d'André Ventre, si coûteux, fut rapidement écartée, son décor sculpté, et notamment *La France* d'Antoine Bourdelle, fut inscrit au cœur du nouveau projet.
- 46 Si cette figure ne fut jamais installée au Verdon, son histoire reste intimement liée au monument de la pointe de Grave. Dès sa création en janvier 1923, elle connut un grand succès et Antoine Bourdelle en réalisa plusieurs versions : pour le monument aux morts de Montauban, il avait proposé dans un premier temps une Victoire ailée insérée dans un temple. Lorsqu'il comprit que le projet du Verdon ne verrait pas le jour avec sa statue, il entreprit de l'adapter pour Montauban : « Je fis pour Montauban, à l'œil toujours, une réplique de la France saluant la flotte et l'armée libre des États Unis. J'en fis, avec quelques changements d'attributs, une Victoire veillant sur nos morts »<sup>62</sup>. Une variante de *La France* (sans feuillage) fut finalement livrée à Montauban en 1926, mais le temple à colonnes pensé par Bourdelle n'était pas construit et les financements faisaient défaut. Antoine Bourdelle, qui meurt le 1<sup>er</sup> octobre 1929, n'assista donc pas à l'inauguration du monument le 13 novembre 1932<sup>63</sup> (**fig. 25**).

Figure 25



Monument aux morts de Montauban.

Phot. Poitou, Philippe. © Ville de Montauban ; © Inventaire général Région Midi-Pyrénées (IVR73\_20088202033NUCA).

- 47 Par ailleurs, *La France* de 9 m présentée à l'Exposition universelle des Arts décoratifs de 1925 fut reléguée dans un dépôt de l'État, avant que Maurice Petsche, ancien sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts et député de Briançon, demande en 1933 à la veuve d'Antoine Bourdelle de la placer à Briançon au sommet du fort Vauban.
- 48 En 1934, un troisième bronze était commandé par la Ville d'Alger et installé au printemps 1935 sur les hauteurs du Jardin des Essais, à proximité du musée national d'Alger. Ironie du sort : cette œuvre conçue pour commémorer l'amitié franco-américaine au Verdon vit débarquer les alliés en Afrique du Nord en novembre 1942, dans le cadre de l'opération Torch ! Quelques années plus tard, en novembre 1961, le bronze fut plastiqué et détruit par l'OAS. Les débris furent stockés avant d'être restitués à la France en 1966. Rapatriée et réparée, mais dépouillée de ses principaux attributs, la statue fut placée au musée du Souvenir à Coëtquidan (**fig. 26**), alors en construction<sup>64</sup>.

Figure 26



*La France* au musée du Souvenir de Saint-Cyr Coëtquidan.

Phot. musée du Souvenir, Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. © Musée du Souvenir, Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

- 49 Une version en plâtre doré, présentée entre les deux musées d'art moderne à Paris pour l'Exposition universelle de 1937, en lieu et place de l'*Apollon* de Charles Despiau initialement prévu mais inachevé, fut finalement réalisée en bronze pour compléter le monument des Forces françaises libres (**fig. 27**), édifié à l'initiative du général de Larminat et inauguré en 1948 au même emplacement<sup>65</sup>.

Figure 27



*La France* située entre le palais de Tokyo et le musée d'Art moderne de la Ville de Paris.

Phot. Steimer, Claire, 2013. © Claire Steimer.

- 50 Ainsi, en 1955, lorsque le comité du Verdon envisage d'utiliser *La France* pour un nouveau monument à la pointe de Grave, il en existe plusieurs versions, ici et là. Dans un premier temps, il est envisagé de récupérer celle de Montauban. Puis, plus raisonnablement, on projette une fonte à 9 m, approuvée par la veuve et la fille d'Antoine Bourdelle<sup>66</sup>. Henri Navarre fut également sollicité<sup>67</sup>, l'idée du comité étant d'installer *La France* sur un haut socle en forme de proue avec ses deux bas-reliefs<sup>68</sup>.
- 51 Ces initiatives n'aboutirent pas, la stèle provisoire devint permanente, assurant aujourd'hui, bien modestement, le souvenir du monument au Verdon. Les différentes versions de *La France* de par le monde constituent, chacune à sa manière, une évocation du monument du Verdon. Quant au phare de béton, même détruit, il a certainement contribué au développement d'un modèle de monument commémoratif d'après-guerre.

### La force symbolique d'un monument : un modèle ?

- 52 Le monument s'inscrit dans le prolongement du chantier du théâtre des Champs-Élysées en 1913, auquel participa Antoine Bourdelle aux côtés d'Auguste Perret, et qui célébrait le béton armé à travers l'ossature de l'édifice et le classicisme avec les bas-reliefs en marbre. L'apogée de cette conception des arts, où architecture et sculpture se nourrissent l'une l'autre, s'exprima pleinement dans les expositions de l'entre-deux-guerres, notamment celle des Arts décoratifs de 1925<sup>69</sup>, puis l'Exposition coloniale internationale de 1931 et l'Exposition universelle de 1937.

Figure 28



Illustration de l'article consacré à l'inauguration du monument américain de Versailles, dans le journal *Petite Gironde*, du 7 octobre 1937. AD Gironde, 1 M 775.

Repro. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 53 Le phare du Verdon doit aussi être replacé parmi les autres monuments du souvenir de la Grande Guerre. Son élaboration et sa réalisation laborieuses ne constituent pas une exception, il semble même que ce soit la règle pour ces commandes officielles. De tels délais sont fréquents pour des programmes conçus immédiatement après-guerre et inaugurés à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Alors que celui du Verdon fut inauguré en 1938, l'alliance franco-américaine avait déjà été célébrée un an auparavant, le 6 octobre 1937, avec l'inauguration du monument commémoratif de Versailles, en présence du général Pershing (fig. 28). Construit par l'architecte Jacques Carlu, il associait lui aussi le souvenir de l'expédition de La Fayette et celui du débarquement des troupes du général Pershing en 1917. Inachevé, il se compose de deux socles en béton, face à face, de part et d'autre de l'avenue des États-Unis, qui devaient supporter les statues équestres de Pershing et de La Fayette<sup>70</sup>. Le lendemain, le 7 octobre 1937, c'était au tour du monument commémoratif de Château-Thierry d'être inauguré : peu de temps après la guerre, les autorités américaines en avaient décidé la construction à l'endroit de la cote 204, où se déroulèrent de violents combats en juillet 1918. Confiée à l'architecte franco-américain Paul Philippe Cret, une immense colonnade est implantée sur une terrasse dominant le paysage alentour (fig. 29). Deux statues colossales, *La France* et *L'Amérique* main dans la main, et l'aigle des États-Unis occupent les faces est et ouest, complétées par des inscriptions en anglais et en français évoquant les différents combats et rendant hommage aux soldats américains tombés pendant la guerre.

Figure 29

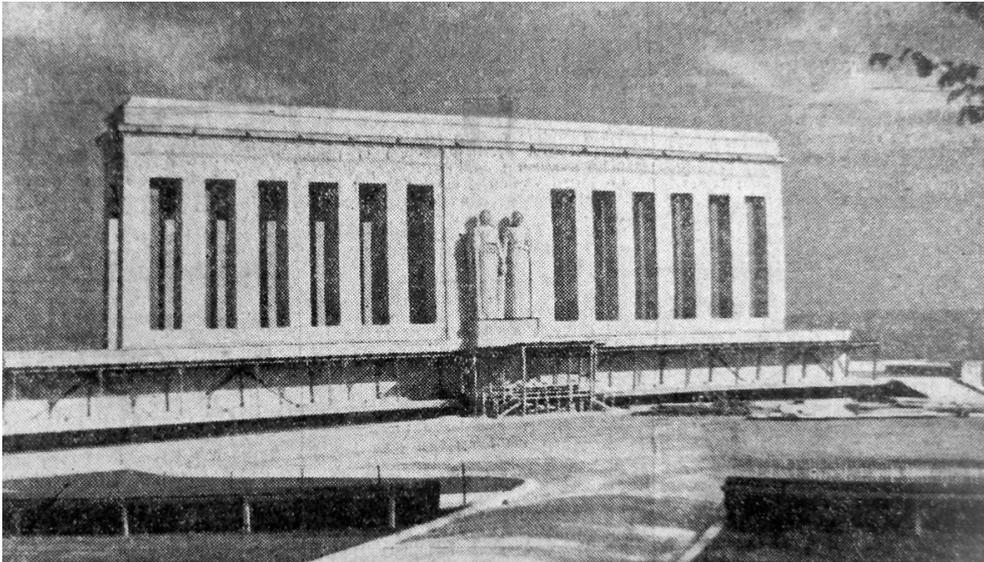


Illustration de l'article consacré à l'inauguration du monument américain de Versailles représentant le monument de Château-Thierry (Picardie), dans le journal *France*, du 7 octobre 1937. AD Gironde, 1 M 775.

Repro. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 54 Si le site du Verdon n'a pas bénéficié de la primeur des cérémonies officielles pour son inauguration, la pose de la première pierre, le 6 septembre 1919, est en revanche très précoce. Et si la construction a tardé, l'exposition de la maquette du monument au salon de 1923, largement relayée par la presse, a contribué à la diffusion de ce modèle, de cette forme.
- 55 La silhouette verticale du monument évoque celle de l'ossuaire de Douaumont, imposante tour-lanterne dressée sur le champ de guerre, qui témoigne par sa monumentalité de l'horreur de la bataille de Verdun (février-décembre 1916) avec les 300 000 soldats français et allemands portés disparus (**fig. 30**). En août 1920, les deux premières pierres sont scellées par le maréchal Pétain, président d'honneur du comité de l'Ossuaire, et par Monseigneur Charles Ginisty, et la construction est confiée à Azema, grand prix de Rome, et à Edrei et Hardy, diplômés du gouvernement. L'inauguration officielle a lieu bien plus tard, le 7 août 1932, en présence du président de la République Albert Lebrun<sup>71</sup>. Le projet du Verdon est relativement contemporain, sans que l'on puisse déterminer avec certitude l'antériorité de l'un ou de l'autre.

Figure 30



Douaumont (Meuse) : inauguration du phare de l'ossuaire.

Photographie de presse, Agence Meurisse, 1930. Bibliothèque nationale de France. © Gallica.

- 56 L'élan vertical du phare est aussi à rapprocher du monument à la Défense du canal de Suez, érigé de 1925 à 1928 en Égypte sur le vaste plateau du Djebel Mariam, près d'Ismaïlia. Conçu comme un « double phare » par l'architecte Michel Roux-Spitz et le sculpteur Raymond Delamarre<sup>72</sup>, il est constitué de deux formes symétriques avec un vide médian. Peut-être, avaient-ils eu connaissance du projet du Verdon ? On pense aussi au mémorial de Vimy et à ses deux hautes tours<sup>73</sup> : plus tardif, il est construit en 1936 par le sculpteur canadien Walter-Allward (**fig. 31**).

Figure 31



Mémorial de Vimy (Pas-de-Calais).

Phot. Steimer, Claire, 2013. © Claire Steimer.

- 57 Le monument de Brest est certainement le plus proche de celui du Verdon, par sa forme et par son histoire (**fig. 32**). Construite par l'architecte Ralph Milnau au lendemain de la Première Guerre mondiale sur la façade atlantique, inaugurée en 1932<sup>74</sup>, la tour-phare fut détruite le 4 juillet 1941 par les Allemands. Mais contrairement au Verdon, l'édifice fut reconstruit à l'identique en 1958 et domine aujourd'hui encore le cours Dajot<sup>75</sup>.

Figure 32



Carte postale du monument aux Américains de Brest (Finistère).  
Collection particulière. Repro. Steimer, Claire, 2014. © Claire Steimer.

- 58 « Ce phare, quel calvaire ! ». C'est ainsi que l'architecte André Ventre évoquait le monument du Verdon en 1923. Son histoire est effectivement un véritable chemin de croix, de la pose de la première pierre en 1919 à l'inauguration en 1938. C'est aussi une aventure humaine et artistique qui a réuni des artistes de renom et d'autres, débutants, tous marqués par la Grande Guerre. En participant à cette œuvre collective, ils s'inscrivaient dans l'élan commémoratif et cathartique de l'après-guerre. Leur détermination et leur persévérance appartiennent également à cette effervescence artistique de l'entre-deux-guerres dont les expositions parisiennes de 1925 et 1937 furent des vitrines prestigieuses, mettant à l'honneur la « modernité » d'une nouvelle ère.
- 59 Moderne, l'édifice du Verdon l'était : ambitieux par sa forme monumentale et sa puissance symbolique, il associait à la fois une structure en béton armé audacieuse et un projet de décor sculpté d'une grande richesse. À peine achevé et déjà détruit, le monument a éclipsé quelques années seulement le phare de Cordouan qui règne sur l'embouchure de la Gironde depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et qui a, quant à lui, échappé aux destructions de la Seconde Guerre mondiale.
- 60 L'acharnement des hommes qui ont contribué à cette construction, qui ont souhaité sa reconstruction, se résume aujourd'hui à une stèle mal entretenue, certes avec le bouclier de bronze d'Henri Navarre, mais vandalisée et ignorée. C'est *La France* d'Antoine Bourdelle, et ses multiples versions, qui constituent donc désormais le meilleur témoignage du monument, conservant sa vocation commémorative au sein d'autres sites. Alors que le phare de béton a disparu du paysage verdonnais et qu'il s'efface des mémoires, c'est bien cette figure allégorique qui porte encore son message.

---

## NOTES

1. - Notice biographique de Maurice Damour sur le site internet de l'Assemblée nationale : voir le site [http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num\\_dept=2117](http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=2117).
2. - Merci à Thérèse Burolet, conservatrice en chef honoraire du patrimoine, spécialiste d'Albert Bartholomé, pour les renseignements fournis à propos du monument de la pointe de Grave. Voir le catalogue raisonné d'Albert Bartholomé à paraître en 2015. Voir concernant la figure 3 : le site <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53030180t.r=pointe+de+grave.langFR>.
3. - Sur cette cérémonie, voir le journal *La Petite Gironde* du 7 septembre 1919 (AD 33 1 M775) ainsi que le reportage photographique réalisé à cette occasion par l'Agence Rol (BnF, Cabinet des estampes et de la photographie, en ligne sur Gallica : voir le site [http://gallica.bnf.fr/Search?ArianeWireIndex=index&p=1&lang=FR&f\\_typedoc=images&q=Monument+pointe+de+Grave&x=23&y=16](http://gallica.bnf.fr/Search?ArianeWireIndex=index&p=1&lang=FR&f_typedoc=images&q=Monument+pointe+de+Grave&x=23&y=16)).
4. - Un premier projet est réalisé en juin 1921 : voir l'article de *L'Illustration* du 2 juillet 1921.
5. - Titre d'un article de *L'Intransigeant*, du 20 mai 1923 (Documentation, musée Antoine Bourdelle (MAB), Paris).
6. - PERROT, Alain-Charles. *Les architectes en chef des Monuments historiques, 1893-1993, centenaire du concours des ACMH*. Levallois-Perret : HM Éditions, 1994, p. 56-57. André Ventre est chargé de la Saône-et-Loire, de la Marne et de la Haute-Marne puis de la Meuse et de Vincennes, de 1906 à 1941.
7. - Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Paris (MAP) : arrêté du 23 octobre 1916 ; puis par arrêté du 1<sup>er</sup> mars 1918, il est chargé de proposer au classement des souvenirs et vestiges de guerre situés dans la région actuellement évacuée par l'ennemi ; le 11 janvier 1921 et à nouveau le 17 janvier 1923, des arrêtés lui confient une mission d'inspection générale ayant pour objet l'étude des mesures à prendre pour assurer, au point de vue technique, la conservation des vestiges et souvenirs de guerre classés ou en instance de classement parmi les monuments historiques.
8. - VAILLAT, Léandre. *La Maison des Pays de France : les Provinces dévastées, Flandre, Artois, Picardie, Île-de-France, Champagne, Lorraine, Alsace (avec 80 dessins d'André Ventre)*. Paris : Flammarion, s.d. Voir également ses dessins conservés à la médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Paris) en ligne sur le site Mémoire : voir le site [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire\\_fr](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr).
9. - VENTRE, André. *Travaux exécutés de 1914 à 1932 (Pas-de-Calais, Meuse (Verdun), Paris, Versailles)*. Strasbourg, 1934.
10. - Voir sur la base Mérimée : notice PA00106528.
11. - André Ventre et Edgar Brandt collaboreront à nouveau à l'occasion de l'Exposition des Arts Décoratifs de 1925, associés à Henri Navarre, pour la réalisation de la Porte d'honneur. Voir sur la base Mémoire : [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_1=REF&VALUE\\_1=00159141](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=00159141).
12. - *L'Illustration*, 5 mai 1923.
13. - Article « Une colonne de lumière ». *L'Intransigeant*, 20 mai 1923 (Documentation, MAB).
14. - Note, non datée, sur l'étude et l'exécution de la maquette du monument de la pointe de Grave (Documentation, MAB).
15. - Sur ces sculpteurs : voir BERTHELIER, Nadine. *Henri Navarre, l'éclat de la matière, 23 juin-23 septembre 2007*. Musée des Beaux-Arts de Chartres, 2007 ; GUIBERT, C. « Camille Lefèvre, un sculpteur témoin de son temps ». *L'Estampille, L'Objet d'art*, n° 408, décembre 2005, p. 72-77 ;

CHAVANNE, Blandine, GAUDICHON, Bruno. *Jean-René Carrière 1888-1982, Documents-Sculptures-Peinture-Dessins*. Musée Sainte-Croix, dossier n°5. Poitiers, 1985.

16. - Lettre de A. Bartholomé à H. Navarre datée du 5 novembre 1922 lui indiquant que Maurice Damour accepte son projet (musée des Beaux-Arts de Chartres [MBAC], fonds Henri Navarre).

17. - Voir le site consacré à ce sculpteur : <http://joachimcosta.chez-alice.fr/>.

18. - Lettre d'A. Bourdelle à Arnault, 29 décembre 1922 ; notes non datées relatant les débuts laborieux du projet, (Documentation, MAB).

19. - Dès le lendemain de la visite d'A. Bartholomé, le 30 décembre 1922, Bourdelle dessine une première figure, cheveux au vent (dessin inv.1317.1, MAB).

20. - Citation d'un article de *L'Indépendant* du 12 décembre 1924, extraite de RIVE, P. (dir.). *Monuments de mémoire - Les monuments aux morts de la première guerre mondiale*. Paris : Mission permanente aux commémorations et à l'information historique, Documentation française, 1991, p. 233.

21. - Voir le site : <http://www.bourdelle.paris.fr/fr/oeuvre/facade-du-theatre-des-champs-elysees-vue-en-elevation>.

22. - HUYGHE, René. « Comment créait Bourdelle ». *L'Amour de l'art*, mars 1931, p. 114 à 118.

23. - Lettre de Rhodia Dufet-Bourdelle, 27 août 1976 (Documentation, musée du Souvenir Saint-Cyr Coëtquidan).

24. - Lettre d'A. Bourdelle à M. Arnault, 28 janvier 1923 (Documentation, MAB).

25. - Offert au général de Gaulle et conservé à l'Élysée.

26. - Voir le site : <http://www.bourdelle.paris.fr/fr/oeuvre/bourdelle-et-la-france>.

27. - Lettre d'A. Ventre à A. Bourdelle, 13 février 1923 (Documentation, MAB).

28. - Lettre d'A. Bourdelle à A. Ventre, 5 mars 1923 (Documentation, MAB).

29. - Lettre d'A. Bourdelle, non datée ; et également dans une lettre d'A. Bourdelle à M. Damour, 5 mai 1923 : « car ma sculpture est de moi seul » (Documentation, MAB).

30. - Lettre d'A. Bartholomé à A. Bourdelle, 30 avril 1923 (Documentation, MAB).

31. - Article « Le monument de l'intervention américaine à la Pointe de Grave ». *Le Petit Journal*, 10 mai 1923 : « Le Président de la République n'a pas caché, hier, sa vive admiration à nos amis d'Amérique qui étaient présents ainsi qu'aux artistes d'élite choisis pour l'exécution de ce monument de la fraternité d'armes reconnaissante ».

32. - *L'Illustration*, 5 mai 1923. Concernant les figures 13 et 14, voir les sites : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9023680w.r=pointe+de+grave.langFR> et <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90236797.r=pointe+de+grave.langFR>.

33. - Une lettre du commandant de la Marine au préfet, datée du 2 octobre 1933, indique que le monument est construit sur un terrain appartenant à la Marine (cédé par le Génie en 1919) ; voir également une lettre du directeur du Port Autonome au préfet, du 24 août 1938, qui mentionne une dépêche du président du Conseil, ministre de la Guerre, datée du 30 janvier 1919, faisant connaître au président du comité pour l'érection du monument commémoratif que la concession temporaire du terrain pourrait être accordée à son comité « sans fixation de durée, précaire et révoquant sans indemnité à la première réquisition de l'Autorité militaire, avec redevance nominale de 1 f. » ; cette concession temporaire pourrait être remplacée ultérieurement par une concession définitive à l'aide d'un projet de loi soumis au Parlement. Mais aucune démarche ne semble avoir été engagée par le comité. L'édification du monument donne lieu à l'ouverture d'une conférence mixte en octobre 1926 dont les conclusions approuvées par dépêche ministérielle du 23 août 1927 ne paraissent pas avoir été mises en application. Par ailleurs, le Service maritime émettait des réserves sur l'emplacement exposé de l'édifice et mis en péril si les ouvrages de défense de la côte étaient amenés à être bouleversés (AD Gironde, 1 M 775).

34. - Extraits et analyses des délibérations du conseil général, non datés (AD Gironde 1 M 775).

35. - Lettre du commissaire divisionnaire de police spéciale au préfet de Gironde, 25 septembre 1934 (AD Gironde, 1 M 775).

36. - Extraits et analyses des délibérations du conseil général, non datés (AD Gironde 1 M 775).
37. - Le 5 septembre 1926, le sous-préfet de Lesparre fait savoir que les travaux auxquels étaient occupés une trentaine d'ouvriers étaient commencés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1926. Extraits et analyses des délibérations du conseil général, non datés (AD Gironde 1 M 775).
38. - Une note d'A. Bourdelle, non datée, mentionne ces informations communiquées par Henri Navarre le 10 mars 1924 (Documentation, MAB).
39. - Courrier du comité, non daté [1927] (Documentation, MAB).
40. - Une lettre du commissaire général de l'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes, adressée à A. Bourdelle, lui confirme le 8 novembre 1924 que la statue prévue pour Le Verdon sera placée dans l'enceinte de l'exposition au Grand Palais en 1925 ; une subvention de 50 000 francs lui est attribuée pour l'agrandissement de ce modèle. On retrouve par ailleurs lors de cette exposition l'ensemble des artistes qui œuvrent aux Verdon (Documentation, MAB).
41. - Une brochure de la société Baffrey-Hennebique, aux éditions Baudinière-Paris, retrace en photographies l'avancement du chantier de janvier à septembre 1927 (Fonds Henri Navarre, MBAC).
42. - SÉE, Ch- Éd. « Le monument commémoratif de l'armée américaine à la Pointe de Grave, sur la rive gauche de la Gironde ». *Le Génie civil*, 14 janvier 1939, tome CXIV, n°2, p. 37. Voir le site <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6488382r/f9.image>.
43. - Lettre de H. Navarre à M. Damour, 23 septembre 1927 (Fonds Henri Navarre, MBAC).
44. - Lettre du commissaire divisionnaire de police spéciale au préfet de Gironde, 29 septembre 1933 (AD Gironde, 1 M 775).
45. - GASTEUIL, Bruno. « Le monument des Américains : un symbole éphémère ». *Histoire et traditions du Verdon*, juillet 1997, n°5.
46. - Lettre du commissaire spécial sous-chef Hoine au commissaire divisionnaire de police spéciale, 10 octobre 1934 (AD Gironde, 1 M 775).
47. - Lettre du commissaire divisionnaire de police spéciale au préfet de Gironde, 25 septembre 1934 (AD Gironde, 1 M 775).
48. - « A LA GLOIRE DES AMERICAINS / AUX SOLDATS DU GENERAL PERSHING / DEFENSEURS DU MEME IDEAL / DE DROIT ET DE LIBERTE / QUI CONDUISIT EN AMERIQUE / LES DEFENSEURS DE LA FAYETTE ».
49. - Lettre du commissaire divisionnaire de police spéciale au préfet de Gironde, 10 octobre 1934 (AD Gironde, 1 M 775).
50. - Correspondance entre le sénateur G. Menier, trésorier du comité, et H. Navarre (Fonds Henri Navarre, MBAC) : le 21 août 1934, les deux maquettes des bas-reliefs doivent être déposées chez Colin, mouleur ; le 5 septembre 1934, paiement de la Fonderie coopérative des Artistes (2835 f.) ; le 9 octobre 1934, le médaillon est arrivé au Verdon ; le 16 octobre 1934, H. Navarre revient sur les modifications regrettables mais souligne sa « bonne impression » en voyant le monument. Concernant la figure 17, voir le site : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9028056q.r=pointe+de+grave.langFR>.
51. - Lettre du commissaire spécial sous-chef Hoine au commissaire divisionnaire de police spéciale, 10 octobre 1934 (AD Gironde, 1 M 775).
52. - Article de Maurice Ferrus dans *La Petite Gironde*, 20 juin 1935 (AD Gironde, 1 M 775) ; la maquette aurait été placée dans un musée de Washington.
53. - Article du journal *France*, du 5 septembre 1938 (AD Gironde, 1 M 775).
54. - Il s'agissait peut-être d'une copie du tableau conservé au Musée franco-américain du château de Blérancourt : voir le site [http://www.museefrancoamericain.fr/pages/page\\_id19145\\_u1l2.htm](http://www.museefrancoamericain.fr/pages/page_id19145_u1l2.htm).
55. - Note du comité, 9 août 1937 (AD Gironde, 1 M 775).
56. - Lettre du comité au président du conseil général, 11 février 1938 (AD Gironde, 1 M 775).

57. - Citation reprise dans *La Petite Gironde*, du 6 septembre 1938 ; voir aussi l'article du journal *France*, du 5 septembre 1938 également consacré à l'inauguration (AD Gironde, 1 M 775).
58. - *Mémoire de Verdonnais (bulletin de l'Association "Histoire et Traditions", Foyer communal Verdonnais) : Les années 1939-1945*, p. 17, témoignages de Manuel Fernandez et d'Édouard Garaud.
59. - Le buste en bronze est une copie du marbre de Jean-Antoine Houdon, conservé au musée des Invalides à Paris.
60. - La stèle porte l'inscription suivante : « Ici s'élevait le monument érigé à la gloire des Américains, aux soldats du général Pershing, défenseurs du même idéal de droit et de liberté qui conduisit en Amérique La Fayette et ses volontaires partis de ce rivage en 1777. Le monument symbolisait la fraternité d'armes et l'amitié franco-américaine. Il fut détruit le 30 mai 1942 par les troupes d'occupation allemandes. Il sera réédifié par le peuple français. They have destroyed it, we shall restore it ».
61. - *Journal officiel* du 5 janvier 1956 (AD Gironde, 1 M 775) : déclaration à la sous-préfecture de Lesparre, le 5 décembre 1955, pour la création du comité du Monument commémoratif de l'intervention américaine à la Pointe de Grave : avec comme vice-président J. Chaban-Delmas et comme membres E. Liquart, département de la Gironde, P. Desse, président de la chambre de commerce de Bordeaux, G. Poirier, maire du Verdon.
62. - Extrait d'une lettre à son ami Vidal du 28 décembre 1926, citée dans RIVE, Philippe (dir.). *Monuments de mémoire - Les monuments aux morts de la première guerre mondiale*. Paris : Mission permanente aux commémorations et à l'information historique, Documentation française, 1991, p. 234.
63. - VIGUIER, Florence. « Le monument aux morts de la guerre de 1914-1918 à Montauban ». *Hommage et respect. Les Monuments publics de Montauban (1870-1940)*. Montauban : musée Ingres, 1992, p. 48-63. Concernant la figure 25, voir le site : [http://patrimoines.midipyrenees.fr/fr/rechercher/recherche-base-de-donnees/index.html?notice=IA82100036&tx\\_patrimoineearch\\_pi1\[state\]=detail\\_simple&tx\\_patrimoineearch\\_pi1\[niveau\\_detail\]=N3&RechercheId=5328379d29200](http://patrimoines.midipyrenees.fr/fr/rechercher/recherche-base-de-donnees/index.html?notice=IA82100036&tx_patrimoineearch_pi1[state]=detail_simple&tx_patrimoineearch_pi1[niveau_detail]=N3&RechercheId=5328379d29200).
64. - Documentation musée du Souvenir, Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.
65. - La version en plâtre aurait été utilisée pour l'inauguration de l'Académie de l'Université de Strasbourg. D'autres versions de *La France* sont attestées au musée de Brooklyn à New York (4 m 60), à la faculté de droit de Clermont-Ferrand, à Mont-de-Marsan (dépôt du musée Bourdelle), à la Maison de la France à Rio de Janeiro et des épreuves en bronze et en plâtre conservées au musée Antoine Bourdelle à Paris.
66. - Lettre de M<sup>me</sup> Bourdelle à P. Boncour, 30 novembre 1957 (Documentation, MAB).
67. - Lettre de H. Navarre, 17 février 1958 (Documentation, MAB).
68. - Lettre de M<sup>me</sup> Bourdelle [?] au Docteur Vincent, sans date (Documentation, MAB).
69. - BRÉON, Emmanuel, RIVOIRARD, Philippe (dir.). *1925, quand l'Art déco séduit le monde*. Paris : Cité de l'architecture et du patrimoine/Éditions Norma, 2013.
70. - La statue de La Fayette par P. W. Bartlett (1908) avait été empruntée pour l'inauguration au square du Carrousel. Celle du général Pershing, réalisée par J. Costa, en plâtre, a été très dégradée et déposée en 1941. Seuls les deux socles sont en place aujourd'hui. Voir le site : [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_1=REF&VALUE\\_1=PA78000023](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA78000023).
71. - Voir le site : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-necropole-nationale-et-lossuaire-de-douaumont>. Concernant la figure 30, voir le site : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9047316g.r=Douaumont+%3A+inauguration+de+le%27ossuaire.langEN>.
72. - HAURIE, Béatrice. *Les monuments publics de Raymond Delamarre (1890-1986)*. Thèse de doctorat en histoire de l'art contemporain, Université Toulouse 2, 29 juin 2012. Voir le site : [http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/74/57/40/PDF/Haurie\\_Beatrice.Vol\\_-\\_I\\_-\\_fiches.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/74/57/40/PDF/Haurie_Beatrice.Vol_-_I_-_fiches.pdf) ; voir

aussi le site consacré à Raymond Delamarre : <http://www.atelier-raymond-delamarre.fr/oeuvres-monuments-suez.html>.

73. - Voir le site : <http://www.cheminsdememoire-nordpasdecals.fr/visiter-les-sites/le-front/lieu-historique-national-du-canada-de-la-crete-de-vimy.html>.

74. - Voir le site : <http://www.pss-archi.eu/immeubles/FR-29019-9899.html>.

75. - Des photographies illustrent le chantier de ce phare ; voir le site <http://www.archives-brest.com/2013/10/14/le-monument-am%C3%A9ricain-du-cours-dajot-comme-jamais-vu/#permalink>.

## ABSTRACTS

Since the sixteenth century, the estuary of the Gironde has been dominated by the famous Cordouan lighthouse, but for a few years during the twentieth century, this monument was eclipsed by a gigantic concrete construction towering over the nearby Grave point at Verdon. It was a commemorative monument designed to pay homage to the American allies which came to France's help in 1917 just as La Fayette had left France, in 1777, to help the insurgent American colonies. A subscription launched in 1919 in order to finance the project was the beginning of a long process which saw the beginning of the monument's construction only in 1926. The monument was completed in 1938. It was a collective work designed primarily by the sculptor Albert Bartholomé with help from the architect André Ventre and the sculptors Henri Navarre and Antoine Bourdelle. On 30 July 1942, only four years after the inauguration of the monument, it was dynamited by the German forces of occupation.

Si depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le phare de Cordouan règne sur l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, il a été, quelques années au XX<sup>e</sup> siècle, éclipsé par une construction de béton gigantesque dominant la pointe de Grave au Verdon. Ce monument commémoratif rendait hommage à l'engagement des alliés américains aux côtés de la France en 1917 et saluait également le départ de La Fayette en 1777 pour les Amériques. La souscription lancée en 1919 pour financer ce projet est le point de départ d'un long processus, les travaux ne commençant qu'en 1926 et s'achevant en 1938. Conçu par le sculpteur Albert Bartholomé, il constitue une œuvre collective à laquelle participèrent l'architecte André Ventre et les sculpteurs Henri Navarre et Antoine Bourdelle. Le 30 juillet 1942, à peine quatre années après son inauguration, le monument est dynamité par les Allemands qui occupent le Médoc.

## INDEX

**Keywords:** Verdon-sur-Mer, pointe du Grave, lighthouse, concrete, La Fayette, Pershing, André Ventre, Albert Bartholomé, La France, Maurice Daumour, Salon of the national Beaux-Arts society of 1923, trench of the bayonets, subscription, inauguration

**Mots-clés:** Le Verdon-sur-Mer, pointe de Grave, phare, béton, La Fayette, Pershing, André Ventre, Albert Bartholomé, Henri Navarre, Antoine Bourdelle, La France, Maurice Damour, salon de la société nationale des Beaux-Arts 1923, tranchée des Baïonnettes, souscription, inauguration

## AUTHOR

**CLAIRE STEIMER**

conservateur du patrimoine, Service du patrimoine et de l'Inventaire de la Région Aquitaine  
claire.steimer@aquitaine.fr